

Paris, le 9 mars 2023

3^{ème} édition du baromètre Véhicule Autonome VEDECOM & MACIF

**D'après les Français interrogés, la navette automatisée pourrait
incarner le futur de la mobilité**



En 2022, la guerre en Ukraine, le changement climatique, la hausse des prix de l'énergie et l'inflation ont fortement pesé sur le moral des Français. Dans cette période charnière de transition énergétique que les Français traversent et alors même que les besoins de mobilité restent croissants, la troisième édition du baromètre sur l'acceptabilité du véhicule autonome démontre la prise de conscience et le réalisme des Français quant à leurs déplacements quotidiens et la façon dont ils seront amenés à se déplacer dans le futur.

Alors que 43,7 % des Français déclarent que la hausse du prix de l'énergie va avoir un impact sur leurs déplacements, le recours aux transports en commun semblerait être l'option privilégiée. Ils offrent en effet un compromis coût / efficacité / respect de l'environnement particulièrement intéressant. Et la navette automatisée tire son épingle du jeu, confortant ainsi la position d'Anne-Marie Idrac, nommée en 2017 Haute responsable pour la stratégie de développement du véhicule autonome, qui prédisait dès 2018 que « le véhicule autonome trouvera sa place dans la société s'il est géré de façon collective ».

« *Mobilité pour tous, autonomie pour tous : c'est l'axe qui rythme les travaux que nous menons depuis 4 ans au sein de la Communauté d'Intérêt sur le Véhicule Autonome. Nous sommes convaincus que le véhicule autonome doit d'abord répondre à un besoin de société avant d'être une technologie individuelle et cette conviction est d'autant plus affirmée dans le contexte actuel. C'est en ce sens que la navette autonome partagée permettra de redynamiser des territoires isolés en donnant accès à l'emploi, à la santé ou en rendant la mobilité accessible à tous.* »

Yann Arnaud, Directeur Réponses Besoins Sociétaux et Innovation à la Macif et Président du Conseil d'Orientation de la Communauté d'Intérêt sur le Véhicule Autonome.

56,5 % des Français utilisent les transports en commun

Ils sont particulièrement plébiscités par les jeunes de 18 à 24 ans, les personnes habitant dans une grande ville, et ceux qui disposent d'un arrêt de transport en commun à moins de 5 minutes de leur domicile.

Si seulement 10,3 % des Français en font aujourd'hui leur premier mode de transport, ce chiffre pourrait augmenter à l'avenir, dans le contexte de la hausse des prix de l'énergie et de l'impact environnemental de la voiture personnelle. Le coût constitue ainsi la principale raison de l'utilisation des transports en commun (55,8 %). L'aspect écologique (41,7 %) se démarque également aux yeux des répondants, au même titre que l'efficacité (47,3 %).

Près d'un Français sur deux n'a pas le choix de son mode de transport au quotidien

Pour près d'un répondant sur deux, le mode de transport est contraint. La situation est encore plus critique en zone rurale, où 78,8 % des Français déclarent ne pas avoir le choix dans leur façon de se déplacer. Cette contrainte dans le choix du mode de transport n'est pas tant liée à un manque d'information – 67,1 % d'entre eux estiment être bien informés des solutions de transport dont ils disposent – mais d'infrastructure et de réseau de transport, notamment en zone rurale.

S'ils pouvaient choisir, 20 % des Français interrogés plébisciteraient les transports en commun pour leurs déplacements quotidiens.

Cela représente le deuxième souhait des Français derrière la voiture personnelle (41,3 %).

Diversifier l'offre de transport pour accélérer la transition énergétique sans freiner la mobilité des Français

L'éloignement du domicile par rapport à l'offre de transport existante constitue un frein majeur au recours aux transports en commun. Parmi ceux qui utilisent principalement les transports en commun, 60,9 % habitent à moins de 5 minutes à pied d'un arrêt de transport en commun, et ce chiffre diminue au fur et à mesure que cette distance augmente, pour ne représenter que 5,1 % de ceux qui habitent à 15 minutes et plus d'un arrêt de transport en commun.

Pour augmenter l'utilisation des transports en commun, il faudra miser sur le volume et la qualité de service. En effet, les raisons avancées par les Français freinant l'utilisation des transports sont aujourd'hui le manque d'offres disponibles, le manque d'efficacité et la qualité de service (fiabilité, confort).

La navette automatisée, futur de la mobilité ?

Pour qu'elle incarne un éventuel futur, il faut qu'elle soit comprise pour être ensuite adoptée. Le manque de visibilité des navettes automatisées freine encore et toujours sa compréhension, son fonctionnement et la perception de son utilité et retarde d'autant plus la projection vers son utilisation concrète.

Comme en 2022, les résultats démontrent que le test d'un véhicule automatisé favorise une meilleure acceptabilité. Ceux qui ont déjà vu un véhicule automatisé sont 42,5 % à se projeter dans un usage régulier du véhicule automatisé, et 45,5 % lorsqu'ils en ont déjà utilisé un, contre 31,8 % pour la population totale.

Un important travail de pédagogie reste à mener auprès du grand public : il devra s'appuyer sur des expérimentations concrètes dans les territoires pour que cette solution puisse se déployer plus largement.

A titre d'illustration, une enquête⁽¹⁾ a été conduite par la Macif auprès de 346 habitants de Crest-Val de Drôme et de Cœur de Brenne, deux territoires ruraux dans lesquels ont été menées des expérimentations de navette automatisée partagée. Il ressort de cette étude que 54 % des habitants se disent intéressés par le déploiement de navettes automatisées sur leur territoire d'ici cinq ans. 32 % des habitants sont dubitatifs mais pourraient quand même utiliser ce service de transport s'il était proposé.

Multiplier les expérimentations en priorité dans les zones rurales, où la navette automatisée répond au besoin le plus grand

9 Français sur 10 voient une utilité pour la navette automatisée. 30 % la jugent utile partout, 28 % surtout dans les grandes villes, 19 % dans les petites villes et 16 % dans les villages. Ces chiffres s'expliquent avant tout par le fait que, jusqu'à présent, ce sont principalement dans les zones urbaines que les expérimentations de navettes automatisées ont eu lieu.

D'après les répondants, la navette automatisée se prêterait à de nombreux usages, comme se rendre à des rendez-vous médicaux (51 %), à la gare la plus proche (45,8 %) ou au travail (45,3 %). Il est vrai que la navette automatisée s'inscrirait particulièrement bien dans une logique de report modal, pour combler le déficit d'offre de transport entre le domicile et la gare la plus proche, et de la gare la plus proche au lieu de travail.

Pour autant, 20,6 % des habitants en zones rurales pensent que les véhicules automatisés ne seront jamais déployés dans leur commune, contre 7,5 % des habitants en zone urbaine.

Un renforcement des expérimentations de navettes automatisées partagées dans ces zones permettrait donc de démontrer à la fois l'utilité et l'usage, tout en répondant aux aspirations et aux besoins des Français pour se déplacer.

- (1) *Source* : enquête quantitative de la Communauté d'Intérêt Véhicule Autonome "L'expérimentation favorise-t-elle l'ouverture des habitants à l'égard de la mobilité autonome ?", menée auprès de 346 habitants dans la Drôme et dans l'Indre en 2022

Méthodologie du Baromètre d'Acceptabilité VEDECOM & Macif

Le Baromètre d'acceptabilité du Véhicule Automatisé (VA) a été réalisé auprès d'un panel représentatif de la population française (genre, âge, répartition géographique) constitué de 4 009 personnes. Le questionnaire a été administré du 28 septembre au 17 octobre 2022. Les questions posées ont permis de récolter des données sur :

- La mobilité au quotidien, le rapport aux transports en commun ainsi que les éventuelles répercussions de la pandémie de COVID-19 et des prix de l'énergie et du carburant sur la mobilité
- Le rapport au véhicule autonome et notamment les conditions d'utilisation d'un véhicule autonome
- Le type de véhicule autonome préféré à choisir parmi 4 : Véhicule Personnel (VP) de niveau 3 (conduite autonome limitée), VP de niveau 4 (autonomie quasi complète), Robot taxi de niveau 5 (autonomie complète), Bus / navette autonome de niveau 5
- L'évaluation de l'acceptabilité des 4 véhicules incluant notamment la perception du VA en matière de sécurité, confiance, protection des données personnelles et attitudes
- L'évaluation des transports autonomes partagés (Robot taxi de niveau 5 et Bus / navette autonome de niveau 5) en matière d'utilité, d'usages et de conditions d'utilisation.
- L'évaluation de véhicules de livraison autonome (Drone, Robot de livraison) incluant une évaluation de l'acceptabilité des deux types de véhicules de livraison ainsi que des questions portant sur leur utilité, les usages et les conditions d'utilisation.
- L'évaluation du taxi volant autonome incluant une évaluation de l'acceptabilité ainsi que des questions portant sur l'utilité, les usages et les conditions d'utilisation.
- Les caractéristiques socio-démographiques des répondants et leur degré de technophilie (i.e., un technophile est une personne qui apprécie et/ou encourage les nouvelles technologies).

Le baromètre a été construit sur la base des deux éditions précédentes, de nouvelles études scientifiques et d'une série d'entretiens menés auprès des Français.

La Macif pilote de la Communauté d'Intérêt sur le Véhicule Autonome

La Macif est le 1er assureur automobile et 2 roues en nombre de contrats en France, présent dans 20% des foyers.

La mobilité est étroitement liée aux problématiques d'emploi, de solidarité, d'accompagnement des personnes les plus fragiles et de désenclavement des territoires. Forte de son positionnement d'assureur de toutes les mobilités et de ses valeurs mutualistes, la Macif participe activement à l'émergence du véhicule autonome.

La MACIF pilote les travaux d'une communauté d'intérêt, hébergée au sein du [Movin'On Lab](#), qui regroupe 12 entreprises majeures désireuses d'œuvrer à ce que le véhicule autonome contribue à l'émergence d'une mobilité plus inclusive : beti, BNP Paribas Cardif, Forvia, Kantar, Macif, Maif, Michelin, Microsoft, Navya, Orange, SNCF et Vinci. La Macif partage avec VEDECOM la conviction qu'une approche en écosystème sera en mesure de répondre aux enjeux sociétaux relatifs à la sécurité routière et à la mobilité du futur.

« Mobilité pour tous, autonomie pour tous » : l'axe qui rythme les travaux de la Communauté d'Intérêt sur le Véhicule Autonome partagé.

La Communauté d'intérêt se concentre sur un modèle de véhicule autonome collectif : la navette à usage collectif, qui permettra de désenclaver les territoires et de faciliter la mobilité des populations, notamment les plus fragiles, participant ainsi à un meilleur accès à l'emploi, aux loisirs ou aux soins médicaux.

Les principaux objectifs sont de :

- Sortir d'un prisme tout technologique pour appréhender cet objet dans toute sa complexité ;
- Évaluer l'apport de cette solution à la mobilité dans les territoires ruraux et périurbains pour offrir des réponses concrètes et utiles aux besoins des individus, des collectivités locales et des entreprises ;
- Peser pour que le véhicule autonome concoure à l'émergence d'une mobilité plus durable et inclusive ;
- Promouvoir l'acceptation et la confiance dans le véhicule autonome, par le grand public, dans son environnement quotidien en soutenant des expérimentations.

A propos de la Macif ● Assureur mutualiste, la Macif s'engage au quotidien auprès de ses 5,7 millions de sociétaires et clients pour protéger le présent et permettre l'avenir. La Macif propose des offres et services de protection simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. Gérant plus de 18 millions de contrats, la mutuelle d'assurances a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros en 2021. Depuis janvier 2021, la Macif est affiliée à Aéma Groupe. Aéma Groupe, né du rapprochement entre Aésio Mutuelle et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes. Plus d'infos sur www.macif.fr.

À propos de VEDECOM

L'Institut pour la Transition Énergétique (ITE) VEDECOM est missionné par l'État pour soutenir l'innovation technologique et les filières industrielles françaises engagées dans les mobilités du futur. Fondé sur une collaboration inédite d'une trentaine d'acteurs, il rassemble établissements académiques, collectivités territoriales et différents acteurs privés : automobile, transport public et mobilité, logistique, infrastructures de la route, télécommunications, énergie, aéronautique et défense, services numériques et simulation, assurance. Créé en 2014 dans le cadre du Programme Investir l'Avenir (PIA), l'Institut fait partie des 15 instituts de recherche rassemblés au sein de FIT, French Institutes of Technology. Il compte 80 collaborateurs en 2023. VEDECOM a produit plus de 650 publications et 80 thèses, et formé plus de 2,500 personnes dans le cadre de son programme formation. Le baromètre est issu du projet ANIMA, cofinancé par l'ANR au titre du Plan d'Investissement d'Avenir, MACIF, MOVIN'ON, RENAULT, STELLANTIS, VALEO et CONTINENTAL. Plus d'infos sur www.vedecom.fr